

## Programme d'appui à l'écosystème des startups

# Conditions Générales de Participation - Design Sprint

### **Préambule**

Le Programme d'appui à l'écosystème des startups en Côte d'Ivoire s'inscrit dans la dynamique du Projet des Chaînes de valeur Compétitives pour l'Emploi et la Transformation économique (PCCET), avec pour objectif de structurer un environnement entrepreneurial performant, inclusif et durable. Il répond aux principaux défis rencontrés par les jeunes entreprises ivoiriennes : faiblesse de l'accompagnement, accès limité au financement d'amorçage, manque de structuration des acteurs territoriaux et faible exposition à l'international.

Piloté par CDC-CI Capital, ce programme national mobilise une approche intégrée autour de quatre (4) axes stratégiques complémentaires :

- 1. Le renforcement des capacités des structures d'accompagnement : 10 incubateurs et 50 mentors/experts seront sélectionnés, formés et dotés d'outils professionnels pour offrir un accompagnement de qualité aux startups.
- 2. L'incubation, l'accélération et le financement de 100 startups à fort potentiel réparties sur l'ensemble du territoire. Chaque incubateur accompagnera 10 startups, avec un dispositif renforcé d'expertise, de formation à l'investissement et de coaching individuel. Des immersions internationales (Station F en France, Silicon Valley aux Etats-Unis, Corée du Sud, Vietnam) sont prévues pour renforcer leur exposition aux meilleures pratiques mondiales. Les meilleures startups participeront à un pitch télévisé national avec des dotations à la clé.
- 3. Le Design Sprint Universitaire, mobilisant plus de 1 000 étudiants issus d'établissements publics et privés, permettra de faire émerger des idées innovantes autour de grandes problématiques nationales (énergies, sécurité alimentaire, technologies, etc.). Des immersions internationales (Tunisie, Maroc, Rwanda) sont prévues pour renforcer leur exposition aux meilleures pratiques mondiales. Un concours final télévisé permettra de valoriser les meilleures équipes et de renforcer le lien université-entreprise.
- 4. La mise en place d'un dispositif d'amorçage structuré et pérenne, porté par CDC-CI Capital, combinant financement d'amorçage et assistance technique ciblée. Ce mécanisme viendra combler le vide de financement auquel font face les jeunes



entreprises, tout en assurant un accompagnement rapproché et rigoureux.



## 1. Objet du concours

Le Design Sprint est un concours national organisé par CDC-CI Capital dans le cadre du Programme d'appui à l'écosystème des startups. Il vise à identifier, accompagner et valoriser les meilleures idées entrepreneuriales portées par des étudiants issus des universités et établissements d'enseignement supérieur de Côte d'Ivoire.

## 2. Conditions d'éligibilité

- Être une équipe de 6 à 7 étudiants, avec au moins 3 femmes par équipe.
- Chaque membre de l'équipe doit être inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur ivoirien (public ou privé) au moment du dépôt de candidature.
- Soumettre une candidature complète dans les délais impartis, en utilisant la fiche de sélection officielle.
- Accepter sans réserve les présentes conditions de participation.

## 3. Engagement des participants

En postulant, chaque équipe s'engage à :

- participer activement à toutes les phases du concours si elle est sélectionnée : sprint, coaching, pitch, etc.
- respecter l'esprit collaboratif, l'éthique et la bienveillance attendus tout au long du programme.
- présenter un projet original, n'ayant pas fait l'objet d'un plagiat ou d'un usage commercial frauduleux.

#### 4. Déroulement du concours

Le concours se déroulera en plusieurs phases, notamment :

- 1. Sélection régionale sur dossier.
- 2. Bootcamp / Sprint dans les zones régionales retenues.
- 3. Finale nationale sous forme d'une émission télévisée.
- 4. Immersion internationale pour les lauréats (Rwanda, Maroc, Tunisie).

Des prix seront remis aux meilleures équipes, incluant :

- des bourses de mobilité ;
- du matériel informatique ;
- des bourses d'incubation ;
- un appui à la mise en œuvre du projet.



## 5. Propriété intellectuelle

Les idées proposées par les équipes restent leur propriété. Cependant, les organisateurs se réservent le droit de communiquer publiquement sur les projets sélectionnés (nom du projet, description synthétique, photo de l'équipe) à des fins de valorisation ou de mobilisation.

## 6. Données personnelles

Les informations collectées dans le cadre du concours sont utilisées uniquement pour les besoins de l'organisation, de la sélection et du suivi des lauréats. Aucune donnée ne sera partagée à des tiers sans autorisation préalable.

### 7. Cas de force majeure ou d'annulation

Les organisateurs se réservent le droit de modifier les dates, d'interrompre ou d'annuler le concours en cas de force majeure ou de toute situation indépendante de leur volonté.

### 8. Acceptation

La participation au concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement. Tout manquement pourra entraîner l'exclusion immédiate de l'équipe concernée.